

La hausse des prix de l'énergie pèse sur le budget des ménages

Les prix à la consommation du gaz, des carburants et dans une moindre mesure de l'électricité ont fortement augmenté entre décembre 2020 et octobre 2021, de l'ordre de 41 %, 21 % et 3 % respectivement. Le prix des carburants se sont rapprochés des niveaux atteints à l'automne 2018 et ceux du gaz les ont dépassés. Ces hausses se traduisent d'ores et déjà par un budget un peu plus contraint pour l'ensemble des ménages, la part de leurs dépenses consacrée à l'énergie étant supérieure d'environ ½ point au troisième trimestre à sa moyenne sur la dernière quinzaine d'années. La hausse des prix depuis le début de l'année a conduit en octobre 2021 à un surcroît des dépenses mensuelles d'énergie d'un peu plus de 40 € en moyenne par ménage, dont 20 € pour les carburants. Néanmoins, fin 2020, les prix des carburants étaient relativement bas, du fait de la crise sanitaire. En comparant à novembre 2019, avant la crise donc, le surcoût est moindre : environ 30 € en octobre 2021, dont 8 € du fait des prix des carburants.

Les prix de l'énergie se sont envolés depuis le début de l'année, essentiellement pour le gaz et les carburants

Les tensions mondiales sur les marchés de l'énergie se sont traduites en France depuis le début de l'année par une hausse d'environ 21 % des prix des carburants (+21,9 % pour le gazole et +20,5 % pour l'essence entre décembre 2020 et octobre 2021). Le gaz, certes consommé dans une moindre mesure par les ménages, a connu une hausse plus prononcée, de 40,9 % sur la même période. En revanche, le renchérissement des prix de l'électricité reste dans un ordre de grandeur similaire à celui des années précédentes, à hauteur de 2,6 % (► **figure 1**).

Le dernier épisode en date où de tels niveaux de prix ont été rencontrés est celui de l'automne 2018 : le prix du baril de pétrole avait atteint un peu plus de 70 € en octobre 2018. De fait, la situation actuelle se situe au niveau des tensions d'alors, avec par exemple un

prix du gazole supérieur à 1,50 € par litre depuis mi-octobre. Si les marchés mondiaux montrent des signes de détente au quatrième trimestre, des incertitudes demeurent quant à la persistance de niveaux durablement élevés au premier semestre 2022.

Supérieur d'environ ½ point à sa moyenne sur quinze ans, le poids des dépenses d'énergie des ménages dans l'ensemble de leur consommation dépasse celui de l'automne 2018

Au sein des dépenses des ménages, une partie de celles consacrées au logement (chauffage, éclairage, cuisson...) et au transport est particulièrement sensible à l'évolution des prix de l'énergie, les volumes de ces dépenses étant généralement contraints par les besoins du logement ou des déplacements courants¹.

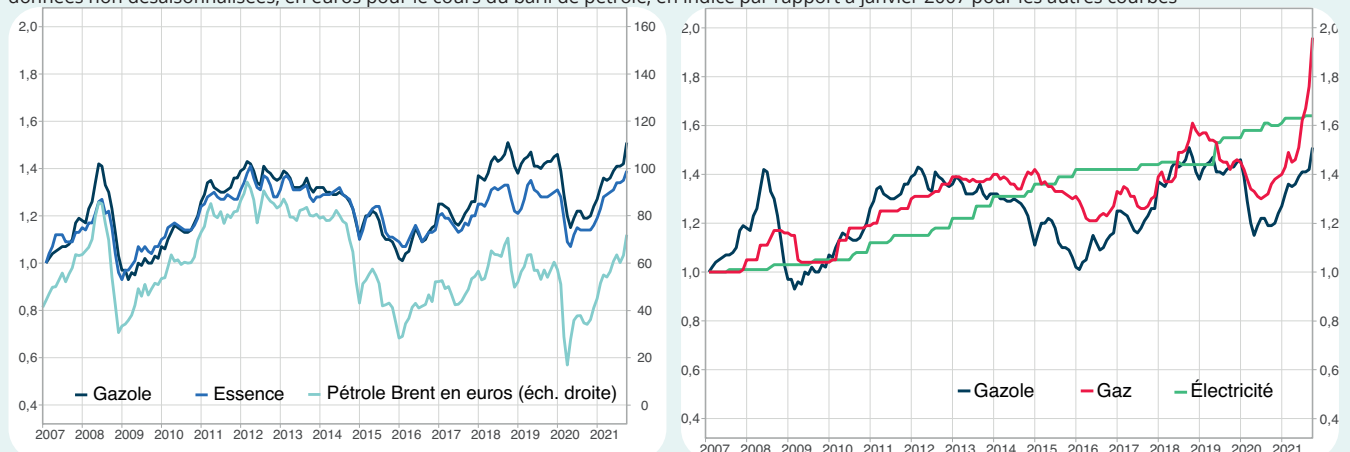
Cette part avait atteint un point bas en 2020, à près de 8 %², en lien direct avec le contexte de limitation des déplacements imposée par les restrictions sanitaires.

1 Voir à ce titre l'ouvrage de la collection *Insee Références* « Les acteurs économiques et l'environnement » ou *Insee Première* « En 2017, les ménages consacrent 11 % de leur revenu disponible à la voiture ».

2 Les dépenses considérées sont en euros courants et incluent celles relatives aux postes « Énergie, eau, déchets » et « Cokéfaction et raffinage » dans la nomenclature des comptes trimestriels. Des dépenses autres que celles relatives à l'énergie sont donc ainsi prises en compte (dépenses de consommation d'eau et de gestion des déchets notamment). Elles sont toutefois dans des proportions modérées, et ne sont donc pas susceptibles d'évoluer fortement en lien avec les prix de l'énergie.

► 1. Cours du pétrole en euros et indices de prix à la consommation des carburants (gauche) et indices de prix à la consommation du gaz, du gazole et de l'électricité (droite)

données non désaisonnalisées, en euros pour le cours du baril de pétrole, en indice par rapport à janvier 2007 pour les autres courbes



Note : les indices de prix sont issus de la décomposition de l'IPC selon les postes de consommation de la nomenclature COICOP. Ils sont directement cohérents avec les données de dépenses provenant de l'enquête Budget de familles utilisées plus bas.

Source : Insee

Conjoncture française

Elle a rebondi continûment depuis, pour atteindre 8,9 % au troisième trimestre 2021 (► **figure 2**). Si cette hausse provient tant de l'inflation énergétique que de la normalisation des habitudes de consommation et des déplacements, le niveau atteint à l'été est néanmoins au-dessus de la moyenne des quinze dernières années (environ 8,5 %), et se situe au-delà de celui de l'automne 2018, en raison principalement de l'augmentation des dépenses de carburants. Le maximum sur la période 2007-2021 reste toutefois celui atteint en 2013, à 9,6 %, alors que le prix du baril de pétrole s'était maintenu durablement au-dessus de 75 €.

Cette mesure de la contrainte des ménages sur leurs dépenses courantes dépend cependant également du niveau général de leur consommation, qui a été affecté par les épisodes de confinement et n'était pas encore complètement revenu, au troisième trimestre 2021, à son niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019). Une mesure alternative, consistant à rapporter ces mêmes dépenses d'énergie non pas à la consommation des ménages mais à leur revenu disponible brut, conduit à un constat similaire, à savoir une hausse sensible de ce ratio au troisième trimestre, proche des niveaux atteints en 2018 mais inférieur au point haut de 2013.

La hausse des prix a conduit en octobre 2021 à un surcroît de dépenses mensuelles d'énergie de 30 € en moyenne par ménage par rapport à fin 2019, dont 8 € du fait des prix des carburants

Au niveau plus microéconomique, les dépenses d'énergie par ménage ont été en octobre dernier de 36 € plus élevées qu'en novembre 2019, période au cours de laquelle les prix de l'énergie n'étaient pas

encore affectés par la crise. Au sein de cette dépense supplémentaire, 30 € proviennent de la seule évolution des prix depuis lors, dont en particulier 8 € pour les carburants, 14 € pour le gaz et 2 € pour le fioul (► **figure 3**, contributions orangées). 6 € sont quant à eux issus d'un volume de consommation d'énergie plus important sur la période (► **figure 3**, contributions bleutées).

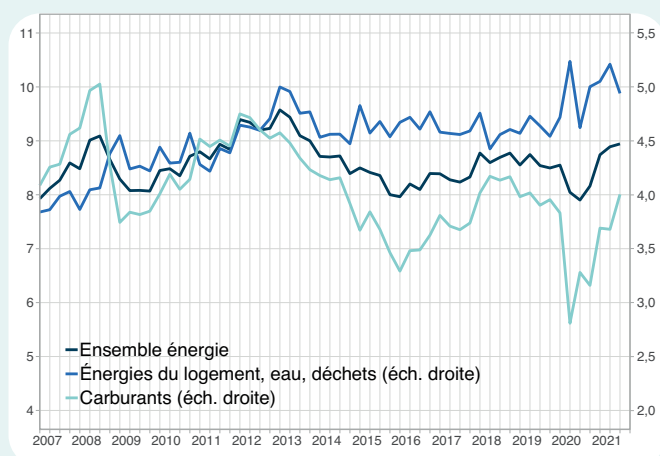
En comparant la situation d'octobre 2021 non pas à novembre 2019 mais à décembre 2020, mois à partir duquel les prix et les consommations sont repartis nettement à la hausse après un point bas, le surcroît de dépenses d'énergie est plus élevé, à hauteur de 64 € par ménage. Ce surcroît reflète en partie la situation particulière de 2020 : avec les contraintes sanitaires en place fin 2020, les volumes de consommations d'énergie se trouvaient très en deçà de leur niveau d'avant-crise, et 21 € de ces 64 € proviennent donc de la hausse des consommations d'énergie, notamment de carburant, entre décembre 2020 et octobre 2021. Les cours de l'énergie étaient relativement bas fin 2020 : 43 € des 64 € proviennent de la seule évolution des prix de l'énergie entre décembre 2020 et octobre 2021 (dont 20 € pour les carburants, 15 € pour le gaz et 6 € pour le fioul).

Le renchérissement de l'énergie cette année affecte au demeurant les ménages dans des proportions diverses, en raison de fortes disparités de consommation selon leur niveau de vie, ou selon qu'ils résident en zone urbaine ou rurale. Par exemple, le budget consacré aux carburants par un ménage en moyenne sur une année peut aller de 650 € en agglomération parisienne à 1 550 € au sein d'une commune rurale (selon l'enquête

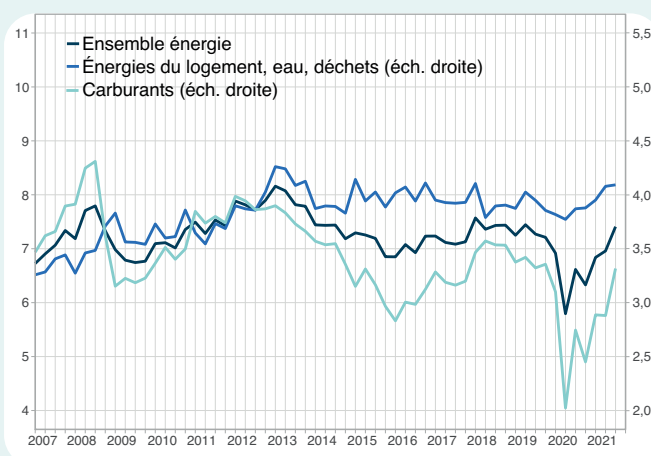
► 2. Part des dépenses d'énergie...

y compris consommation d'eau et gestion des déchets, en %

... parmi dépenses totales de consommation



... rapportées au revenu disponible des ménages



Note : les dépenses de consommation considérées sont en euros courants et incluent celles relatives aux postes « Énergie, eau, déchets » et « Cokéfaction et raffinage » dans la nomenclature des comptes trimestriels.

Source : comptes trimestriels, base 2014, Insee

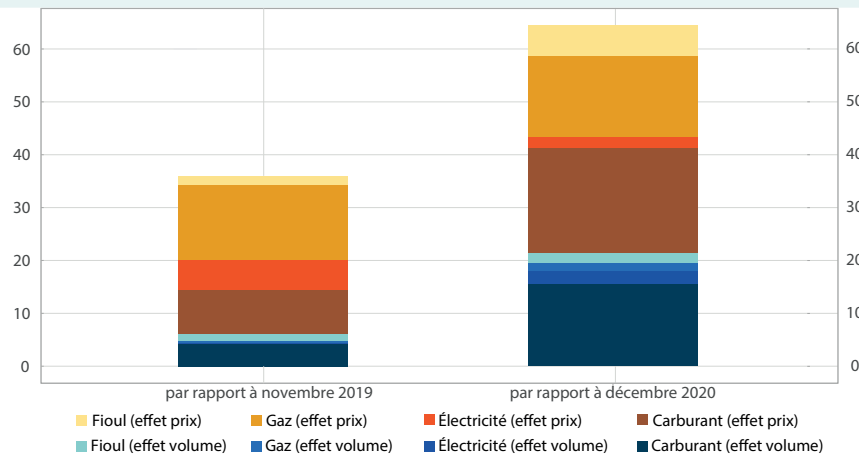
Budget de famille menée en 2017). Ainsi, si les prix de l'énergie étaient restés à leur niveau de novembre 2019, un ménage à bas revenu (premier décile) aurait dépensé près de 19 € de moins en octobre 2021, contre près de 45 € pour un ménage du dernier décile de

revenu, et 27 € environ en agglomération parisienne (dont 5 € pour les carburants), contre 33 € environ en commune rurale (dont 12 € pour les carburants), sur la base des comportements habituels de consommation des ménages (► **figure 4 et encadré**). ●

Charles-Marie Chevalier

► 3. Hausse de la facture énergétique pour un ménage moyen au mois d'octobre 2021, selon le mois de comparaison

en euros



Note : l'effet prix (contributions orangées) traduisent le surcroît des dépenses d'énergie en octobre 2021, par rapport au mois de référence, résultant des seules évolutions des prix de l'énergie. L'effet volume (contributions bleutées) traduisent le surcroît des dépenses d'énergie résultant des seules évolutions des volumes de consommation d'énergie.

Lecture : un ménage moyen a connu une hausse de sa facture énergétique de 14 € en raison de l'évolution du prix du gaz entre novembre 2019 et octobre 2021.

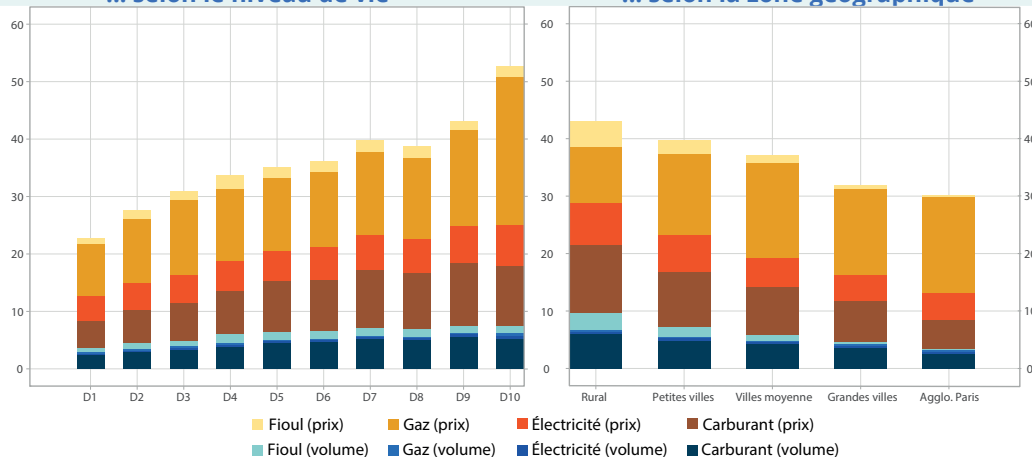
Source : calculs Insee à partir des comptes trimestriels

► 4. Hausse de la facture énergétique pour un ménage au mois d'octobre 2021, par rapport à novembre 2019...

en euros

... selon le niveau de vie

... selon la zone géographique



Note : l'effet prix (contributions orangées) traduisent le surcroît des dépenses d'énergie en octobre 2021, par rapport au mois de référence, résultant des seules évolutions des prix de l'énergie. L'effet volume (contributions bleutées) traduisent le surcroît des dépenses d'énergie résultant des seules évolutions des volumes de consommation d'énergie. Ces chiffres reposent sur la structure des dépenses par poste de consommation issues de l'enquête Budget de famille en 2017.

Lecture : un ménage dont le niveau de vie se situe dans le premier décile a connu une hausse de sa facture énergétique de 23 € en sommant les surcroûts pour le carburant, le gaz, l'électricité et le fioul.

Source : calculs Insee à partir des comptes trimestriels, Budget de famille 2017

Méthodologie de chiffrage des hausses de facture énergétique des ménages consécutives au renchérissement de l'énergie

Les chiffrages reposent sur les estimations de consommation à la fois en valeur et en volume effectuées à partir des données des comptes trimestriels en 2021 pour les postes « Électricité », « Gaz, vapeur et air conditionné », « Super sans plomb », « Gasoil » et « Fioul » (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). L'effet volume correspond à la différence de ces données entre les deux mois considérés. L'effet prix part des volumes du mois de référence et applique l'évolution des prix pour chacun des postes au moyen de l'indice des prix à la consommation correspondant.

Le choix d'octobre 2021 répond au souci de disposer des données les plus récentes, à savoir la consommation des ménages en biens et les indices des prix à la consommation. La référence à novembre 2019 vise à se situer en comparaison à la période d'avant-crise, le mois de novembre paraissant plus opportun que celui de décembre 2019, marqué notamment par un contexte de grèves dans les transports. Enfin, la référence à décembre 2020 permet d'illustrer la hausse de la facture énergétique des ménages depuis un point remarquablement bas à la fois des volumes de consommation d'énergie (carburants notamment, du fait des mesures de restrictions alors en vigueur) et des prix de l'énergie (prix du pétrole en particulier).

Ces effets agrégés sont ensuite rapportés à un ménage moyen, puis déclinés par catégorie de population en utilisant des ratios issus de Budget de famille de 2017 (« Les dépenses des ménages en 2017 », *Insee Résultats*, septembre 2019). Par exemple, un ménage du premier décile ayant consommé en carburants en moyenne en 2017 environ 56 % du niveau observé pour un ménage moyen, un surcoût respectant cette proportion lui est appliqué. ●